

COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 JUILLET 2023
N°47/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE TROIS JUILLET,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 23 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

PRESENTS : DIETRICH F., ABRAHAM-MOREL A., BARET E., BOFFELI Y., BONNET-GAMARD P., CADORET S., CATTANI JL., CHAUMONT L., DEUTSCH F., DIBON C., DOMINGUEZ F., DUCES E., GRENIER JM., MEDAVIT R., MILET F., MOLLARD N., PAÏO J., PROCACCI T., RIOU M., VITINGER G.

PROCURATIONS : CHABANY S. à PROCACCI T., SANCHEZ D. à VITINGER G., SELVE M. à BONNET-GAMARD P.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur GRENIER Jean-Marc est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LES TRAVAUX
D'ENFOUISSEMENT ELECTRIQUE ET TELECOM RUE MARCEL PAUL**

Sur demande de la commune, Grenoble-Alpes-métropole a sollicité Territoire d'Energie Isère (TE38) pour la réalisation de travaux d'enfouissement BT/FT et Telecom rue Marcel Paul.

1. Enfouissement BT/FT :

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	197 974 €
Le montant total des financements externes s'élève à :	90 175 €
La participation de la commune aux frais de TE38 s'élève à :	6 102 €
La contribution prévisionnelle de la commune aux investissements pour cette opération s'élève à :	101 698 €

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte du projet présenté et du plan de financement définitif et de la contribution correspondante à Territoire d'Energie Isère (TE38).

2. Enfouissement réseau télécom

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	68 517 €
Le montant total des financements externes s'élève à :	4 320 €
La participation de la commune aux frais de TE38 s'élève à :	3 263 €
La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à :	60 934 €

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 038-213800717-20230703-DEL230703_5-DE

S'LO

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante à TE38.

LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE PAR 19 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (F. DEUTSCH, JM. GRENIER, N. MOLLARD, M. RIOU)

PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération d'enfouissement des réseaux BT/FT, à savoir :

Prix de revient prévisionnel :	266 491 €
Financements externes :	94 495 €
Participation prévisionnelle de la commune : (frais TE38 + contribution aux investissements)	171 997 €

Les participations prévisionnelles globales seront à payer à Grenoble Alpes Métropole.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
CHAMP sur DRAC le 04 juillet 2023

Le Maire,
Francis DIETRICH



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture et de sa publication ou notification

